

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

29^e ANNÉE.

N^o 4

15 FÉVRIER 1886.

AVIS. — Prière à nos lecteurs de se RÉABONNER par un *mandat-poste* à l'ordre de M. Leymarie, pour faciliter l'expédition des écritures. L'abonnement continue, sauf avis contraire, et l'année commencée est due entière. — Les bureaux de poste prennent les abonnements sans augmentation de prix.

PENSONS AUX CONDAMNÉS A MORT

M. J. Pothé, ancien magistrat, avant de se désincarner, traça les pensées qui suivent et demanda à sa dame de compagnie de nous les remettre avec prière de les insérer dans la *Revue spirite*; nous remplissons ce devoir fraternel avec plaisir, car M. J. Pothé était un penseur sérieux, jurisconsulte et spirite d'une haute valeur :

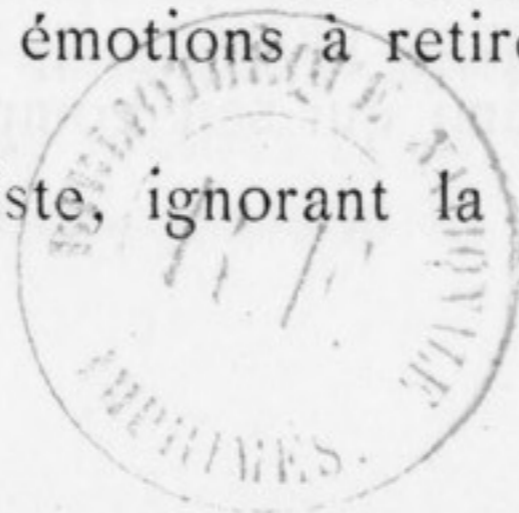
« La charité au nom du Spiritisme est la meilleure des propagandes. C'est la forme la plus sensible, la plus séduisante sous laquelle on puisse le faire accepter. Aussi faut-il que chacun soit charitable dans la mesure de ses moyens, à sa manière et le plus possible. Pour les misères et les afflictions terrestres on n'a que l'embarras du choix et tous les dons, quelles qu'en soient la forme et la nature, sont portés à notre crédit par le grand justicier.

Cependant il y a de nombreux degrés dans la hiérarchie du malheur, et, parmi ceux qui se trouvent au plus bas de l'échelle, s'il en est de plus intéressants, il n'y en a pas, suivant nous, de plus à plaindre que les condamnés à mort.

Ensevelis dans leur horrible cachot, privés par la loi de la lumière du jour et par leur éducation de la lumière de l'âme, avec leur crime comme souvenir et leur châtiment comme objectif, ils passent leurs derniers jours dans des angoisses telles, qu'au dire du bourreau, la prostration anéantit presque toujours leur intelligence.

La société, les regardant comme des monstres, s'en détourne et n'y songe que pour les émotions à retirer de leur sanglante expiation.

La religion qui les assiste, ignorant la véritable nature de



l'homme et ses existences successives, ne se doute pas que ce réprouvé est peut-être moins coupable qu'il n'en a l'air. Elle ne sait pas que c'est peut-être un esprit venu d'un monde inférieur, où le meurtre est encore dans les mœurs et qui, trop tôt incarné sur notre planète, n'a pu mettre sa nature à la hauteur de nos institutions et a succombé à ses mauvais penchants. Elle ne sait pas, qu'en commettant son crime, il a peut-être obéi aux suggestions d'un esprit pervers qui avait une vengeance à exécuter et qui s'est servi de lui comme d'un instrument docile; elle ne sait pas enfin, que la victime a peut-être été le meurtrier dans une existence précédente, et que certains crimes peuvent avoir leur raison d'être au point de vue de la justice divine et de l'avancement moral des esprits.

La religion n'admet rien de tout cela et, quand par hasard un condamné consent à écouter les paroles austères du prêtre qu'elle lui envoie, il n'en tire généralement que des consolations vagues et incertaines comme la croyance même dont elles émanent.

Ces consolations majeures, ne pouvant frapper son esprit endurci dans l'incrédulité, il en résulte que le malheureux arrive jusque sous le couteau de la guillotine, non seulement sans avoir compris la doctrine abstraite, le Dieu mystique qu'on lui a présentés; mais encore, après avoir perdu l'espérance de son complet anéantissement après la mort, que le prêtre s'est efforcé de lui enlever.

Le doute remplace maintenant chez lui les idées matérialistes qui constituaient sa croyance et cette situation morale, la plus cruelle que l'on puisse imaginer, dure jusqu'à ses derniers moments.

Dans le but d'y apporter quelque soulagement, nous avons eu l'idée d'envoyer à chacun des condamnés à mort, sous forme de lettre, une simple notion de la survivance de l'âme, sans surcharger leur esprit malade d'aucun détail, d'aucune explication, comme il s'en trouve dans les abrégés les plus concis du Spiritisme, et nous essayons seulement de les ramener à Dieu, en leur faisant mettre sous les yeux, par le directeur de la prison, les pages suivantes :

Mon cher frère en Dieu,

La nouvelle de votre malheureux sort m'étant parvenue, je viens vous adresser quelques pensées que je vous prie d'accueillir comme venant d'un ami qui sait compâtrer aux souffrances de ses semblables.

Sachant combien doit être grande votre tristesse, j'ai voulu vous annoncer la grande nouvelle, la vérité lumineuse qui est l'événement le plus important du siècle! C'est une doctrine qui vous est aujourd'hui révélée d'une manière *irréfutable* car elle repose sur des faits matériels; à la vue et à la portée de tous, et non plus seulement sur les déclarations des prêtres des diverses religions.

Cette doctrine, qui se répand en ce moment dans le monde entier, en Amérique comme en France, nous apprend, à n'en pouvoir douter, non seulement que Dieu existe (ce qui a toujours été reconnu par tous les peuples, même les plus sauvages), mais elle nous apprend encore que l'âme de l'homme est immortelle et, qu'après la mort, commence pour nous une autre existence spirituelle dans laquelle nous retrouvons tous les Êtres morts avant nous et dans laquelle nous retrouvons l'exercice des facultés que nous possédons actuellement.

La preuve de cette seconde existence nous est donnée par ceux-là mêmes qui en jouissent, c'est-à-dire par nos parents, par nos amis défunts, qui peuvent, sans être vus par nos yeux mortels (puisqu'ils sont des Esprits dépouillés de corps matériels), nous faire connaître leur sort et causer avec nous par l'intermédiaire de certaines personnes que Dieu a choisies pour être ses interprètes et qui se trouvent maintenant partout, dans la maison du riche comme dans la cabane du pauvre.

Ces personnes, que l'on nomme des *médiums*, entendent ce que les Esprits leur disent à notre intention et nous le répètent mot à mot. En entendant nos parents et nos amis nous parler de choses qu'eux seuls ont pu connaître dans leur vie, et répondre à nos propres pensées, sans que nous ayons besoin de les formuler, il est impossible de ne pas croire qu'ils sont véritablement vivants et à même d'exercer toutes les facultés de leur âme.

Cette vérité, aujourd'hui aussi certaine, aussi vraie que la lumière du jour, m'est révélée continuellement et je vous jure, mon cher frère, que cette existence-ci n'est rien, en comparaison de celle qui commence pour nous de l'autre côté de la tombe.

C'est pourquoi la mort au lieu d'être considérée comme elle l'est généralement, c'est-à-dire comme un grand malheur, doit être maintenant envisagée, avec la foi que donne le Spiritisme, comme le plus grand bonheur, puisqu'elle est la délivrance de tous nos maux et le commencement d'une autre existence, où nous sommes sûrs d'être heureux, si nous voulons nous soumettre à la volonté de Dieu notre créateur et obéir à ses lois.

Cette doctrine, la plus vraie de toutes, mon frère, est bien faite pour vous donner du courage puisqu'elle vous ouvre, ainsi qu'à tous les malheureux, la porte à l'espérance d'une situation heureuse à laquelle nous aspirons tous, quelle que soit notre condition.

Qu'importe puisque cette vie n'est que le vestibule de la belle et spirituelle existence, qu'importe de la prolonger ? ?

Ne vaut-il pas mieux aller le plus vite possible dans cet autre monde, où nous attendent nos parents, nos amis et où nous trouverons un sort meilleur, si notre âme y arrive épurée de ses fautes par le repentir et par la souffrance ?

La souffrance, vous l'avez, et votre expiation a commencé depuis longtemps par les traitements auxquels vous soumet la loi humaine ; mais ce qu'il faut avoir absolument et par-dessus tout, c'est le *repentir* !

Ouvrez votre cœur au repentir sincère et loyal que Dieu voit, car vous avez enfreint, non seulement la loi des hommes, mais encore la loi divine qui, seule maîtresse de ses créatures, ne veut pas qu'on les détruise parce que, seule, elle a le droit d'en disposer.

Donc, mon frère, courage, repentir et espérance !... car il ne s'agit plus pour vous d'envisager la vague et douteuse supposition d'un autre monde, il s'agit de la *certitude de renaître* et de recommencer à vivre dans l'espace, en esprit, pour remplir certains devoirs imposés par le Créateur qui devront améliorer votre âme, l'affranchir de ses défauts et la conduire au bonheur, but final que le Tout-Puissant réserve à tous les hommes, même les plus coupables quand, par leurs épreuves, ils ont satisfait sa Justice.

La justice de Dieu est grande, mais sa miséricorde est immense ! Le pardon est toujours accordé, pourvu qu'on le demande avec son cœur, plus qu'avec ses lèvres. Nous sommes tous ses enfants aimés et ses bras, malgré vos fautes, vous sont ouverts comme à moi.

Priez-le donc, mon frère, du matin au soir et par la pensée, dites lui : « Mon Dieu je sais que je suis coupable, mais je sens le repentir envahir mon âme. Acceptez, Dieu tout-puissant, ce repentir qui est sincère et acceptez mes souffrances morales et physiques en expiation de mes fautes. Faites-moi miséricorde, Seigneur, et donnez-moi les moyens de m'améliorer dans cette existence future où la mort me conduit. »

Répétez sans cesse ces paroles, mon frère et ami. Vivez non dans la crainte de la mort, mais dans l'espérance d'un avenir meilleur et, loin de vous effrayer de ce supplice qui vous menace,

bénissez-le, car est il la porte lumineuse du nouveau monde où vous allez entrer.

Priez, espérez, et ce passage vous sera facile, car la douleur physique y est nulle et la souffrance morale n'existe plus pour l'âme qui s'absorbe en Dieu. — Celui qui prie notre Père Céleste de vous soutenir dans votre épreuve. » J. POTHÉ, ancien magistrat.

« La lecture d'un document de ce genre, bien qu'elle vaille mieux que rien du tout, n'est pas suffisante, on le conçoit, pour donner au condamné la foi et la résignation. Il faudrait une voix autorisée, capable de lui expliquer les points obscurs, de discuter ses objections et de lui expliquer toutes les merveilles de la nouvelle révélation. Il faudrait en un mot qu'un spirite convaincu allât le visiter et lui portât, jusqu'à son dernier jour, la divine lumière.

Aucun règlement ne s'opposerait à ces visites, pourvu qu'elles eussent lieu en présence du gardien, et nous aimons à croire que, dans chaque chef-lieu de département, on trouverait facilement un de nos frères pour cette mission de charité. On arriverait ainsi à rendre beaucoup moins pénibles les derniers moments du condamné et, si sa conviction n'avait pas le temps de se faire avant le châtiment suprême, il retrouverait du moins, en sortant du trouble de l'autre vie, tout ce qu'il aurait appris sur le spiritisme et son avancement y gagnerait évidemment.

Nous livrons notre idée aux hommes compétents et à même de la mettre en pratique, offrant, bien entendu, notre plus zélé concours, pour rechercher, quand besoin serait, les spirites qui pourraient, dans chaque ville, rendre ce service à la cause de l'humanité, jusqu'au moment où la peine de mort, ce crime de notre civilisation, sera effacée de nos Codes. »

J. POTHÉ.

LA THÉOSOPHIE BOUDDHIQUE C'EST LE NIHILISME

(Suite)

(Voir la *Revue* du 1^{er} février 1886)

Nota. — Pour propager la vérité, ces articles seront réunis en une brochure instructive, mode pratique, en ce sens qu'il répond aux petites colères par des faits scientifiques.

Nos lecteurs doivent tenir compte des *notes* et *renvois* de cet article s'ils veulent être bons juges en fait de théosophie.

V

« Mais que d'objections ne va-t-il pas surgir de toutes parts !

« Est-il admissible, dira-t-on, que Sumangala qui connaît tout ce que contient le Bhagavata-Gita sur l'âge de Bouddha; ce qu'en dit l'auteur du Dabistan, renseigné à ce sujet par les Pandits; qui sait ce que rapporte Goverdan et ce qu'affirment les Kaschmi-riens; est-il enfin admissible que Sumangala, qui doit connaître mieux que personne l'inscription de Bouddha-Gaya, ait pu commettre un anachronisme de 2477 ans relativement à la naissance de Bouddha, son Seigneur, comme il l'appelle ?

A cela nous répondons avec démonstration à l'appui, qu'il y a pis qu'un anachronisme ici; il y a.... contentons-nous d'appeler la chose... un stratagème !

Personne n'ignore que Bouddha ne ménageait point ses adversaires les prêtres (les Brahmes); qu'il les traitait d'hypocrites, de charlatans et de jongleurs. On sait encore que Bouddha n'admit dans son système religieux ni sacerdoce, ni classe sacerdotale, et que les religieux chargés de « *faire tourner la roue de la loi* » étaient choisis dans toutes les classes de la société.

Cette suppression du sacerdoce — surtout après la mort du novateur — fut le grand obstacle à la propagation de la religion nouvelle, car, une fois les prêtres supprimés il ne restait pas d'hommes intéressés à la soutenir. Et cette diffusion de la doctrine fut si lente qu'à trente siècles de distance sous le règne du célèbre Vicramaditya, c'est-à-dire un demi-siècle avant notre ère, le Brahmanisme était toujours la religion dominante, tandis que le Bouddhisme ne comptait que quelques individualités marquantes, il est vrai, mais fort rares (1).

(1) Voici un exemple : Amara-Singha (Amara-Deva?), l'auteur du fameux dictionnaire sanscrit qui passe encore aujourd'hui pour le meilleur, et que Vicramaditya lui-même, d'après l'historien Mrityoumjaya, appelait « *une des neuf perles de sa couronne* », fut disgracié par son maître à cause de ses opinions religieuses bouddhiques, qui étaient en opposition avec le brahmanisme dominant à cette époque.

Autre exemple : D'après l'inscription de Monghir, Gopal, roi de Gaur ou Bengala, professait personnellement la religion de Bouddha, comme cela résulte du nom *Sugata*, invoqué par ce roi dans la rédaction de l'acte de mariage de son fils Dhermapal. Le mot *Sugata*, comme le remarque W. Jones, le président de la Société asiatique de Calcutta, est un surnom de Bouddha. Burnouf traduit *Sugata* par *Bienvenu* en ajoutant que ce nom est un titre donné à Bouddha (Dict. sans. page 716). Il ne faut point confondre *Sugata* avec *Sægata*; car *Sægata* se traduit par *bouddhiste, mendiant bouddhiste, sceptique, et même athée*.

Or, comme le remarque Wilkins, « *attendu que le peuple ne professait pas les mêmes opinions religieuses que son maître, celui-ci dut user en cette occurrence de beaucoup de ménagements dans ses expressions, afin de ne pas choquer trop ouvertement les idées dominantes* » (celles du Brahmanisme).

M. Wilkins ajoute que cela produisit entre les diverses parties de l'acte une contra-

Or les hommes pour qui la fonction de prêtre avec ses privilèges a un attrait particulier supportaient avec impatience une pareille situation, et ils n'attendaient qu'une circonstance favorable pour y mettre une fin, or cette occasion s'étant présentée quelque temps après la mort de Vicramaditya, ils la saisirent (1). C'est alors que, pour arriver à leur but, mais n'osant pas supprimer d'un coup le souvenir de la personnalité de Bouddha et de sa loi qui était le grand obstacle à leurs desseins, ces HABILES imaginèrent comme stratagème d'équivoquer sur le nom et le personnage de Bouddha et de susciter avec une adresse parfaite le mythe d'un pseudo-Bouddha — non contemporain du vrai Bouddha bien entendu, et moins encore leur contemporain, car la fraude aurait été découverte — dont l'avènement supposé aurait remonté assez loin pour défier les souvenirs et les recherches compromettantes des indiscrets.

Cette date tout indiquée, était celle à laquelle les Brahmes faisaient remonter l'altération et la corruption de leur religion primitive par l'introduction du culte de *Sourio* (le Soleil) et des images prétendues représentatives de la Divinité.

Alors les HABILES firent croire aux masses que l'altération dont se plaignaient les Brahmes était moins le fait de l'introduction du culte du soleil dans le Brahmanisme que de l'épuration de ce même Brahmanisme opérée avec bonheur par un sage parfait doué de qualités exceptionnelles et de vertus divines; que ce sage n'était autre que Bouddha... qu'un Bouddha!... Et le subterfuge réussit!

Ainsi l'âge koli, qui n'avait compté jusqu'alors qu'un seul Bouddha lui appartenant, put, à partir de ce moment, en compter

diction de principes tellement frappante qu'il crut devoir en faire part à son Pandit (le savant Hindou que Wilkins avait l'habitude de consulter). Celui-ci lui répondit : « Est-ce que vous croyez en Mahomet ou en Brahma? .. cependant vous faites jurer les Musulmans par le Koran et les Hindous par les eaux du Gange!... »

Ajoutons à titre de curiosité que le roi Gopal, dont nous venons de parler, était contemporain d'Apollonius de Tyane qui, à cette époque, se trouvait dans l'Inde auprès du roi que Philostrate, le biographe d'Apollonius, nomme Phraote. C'est à la cour de ce roi qu'Apollonius reçut du brahme Iarchas, l'anneau, composé de sept métaux, représentant les sept planètes et qu'il entendit le *tonnerre artificiel* qu'on lançait sur l'ennemi du haut des remparts.

(1) Ferishta rapporte, qu'après la mort de ce roi, les grands vassaux de la couronne se rendirent indépendants, et qu'il se produisit un tel désordre et une telle confusion que « le peuple finit par oublier qu'il avait eu des empereurs maharadjahats ». Cette confusion était si grande, que pendant quatre siècles, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Basdeo qui rétablit l'empire de Canouje, les annales hindoues restèrent entièrement muettes, et ce n'est qu'en recueillant les traits épars dans les historiens grecs et latins, qu'on peut suppléer dans des limites bien restreintes à cette lacune.

C'est de ce moment de trouble général que les ennemis séculaires de la doctrine antisacerdotale de Bouddha, profitèrent pour mettre à exécution leur projet.

deux bien distincts : l'un, l'authentique, qui abolit le sacerdoce ; l'autre sa doublure, le pseudo-Bouddha, qui réintégra le prêtre dans sa fonction et ouvrit une ère nouvelle de prosélytisme. Cette ère fut féconde, car, en quelques siècles, la doctrine réformée rallia cinq cents millions d'adeptes.

Voilà comment le vénérable Sumangala ne commet pas d'anachronisme en fixant la naissance de son Seigneur en l'an 623 avant notre ère ; mais voilà aussi dûment établie la valeur des origines de ce néo-bouddhisme et de la haute fonction de son Grand-Prêtre qui prétend faire agréer sa doctrine nihiliste par notre France d'abord, puis par le monde entier.

VI.

On objecte enfin que la date à laquelle se rapporte l'avènement de Bouddha telle que la donnent les plus illustres indianistes s'accorde admirablement avec celle qu'a donnée Sumangala dans son catéchisme ; que, partout, elle doit prévaloir en dépit de tous les raisonnements et de toutes les preuves contraires.

Cette prétention d'opposer l'autorité d'un ou de plusieurs noms illustres comme un argument péremptoire contre des arguments appuyés, ceux-là, sur des documents, cette prétention, disons-nous, est excessive. Nous ne regrettons pas cependant de la voir soulevée dans ce cas particulier, car elle nous offre une fois de plus, l'occasion de démontrer qu'un pareil système tourne le plus souvent au désavantage des célébrités qu'on met en jeu.

Laissons parler les faits ; ce sera plus court, plus explicite et plus concluant.

Voici de quelle belle façon s'établit le *prétendu admirable accord* résultant des différents calculs auxquels se sont livrés les plus illustres savants indianistes dans le but de fixer la date historique certaine de l'avènement de Bouddha.

En exposant les chiffres éloquents de ce tableau comparatif, nous nous sommes interdit d'avance d'y ajouter le moindre commentaire.

Le lecteur sera seul juge :

William Jones, le célèbre fondateur et président de la Société asiatique de Calcutta dit que les Brahmes qui aidèrent Aboulfazil dans la composition de son livre, affirment de la façon la plus positive qu'il s'est écoulé une période de 2962 ans depuis la naissance de Bouddha

- jusqu'à la quarantième année du règne d'Ak-
 ber, ce qui donne comme date à cet évé-
 nement. l'an 1366 av. J.-C.
 L'opinion personnelle de ce savant s'accorde
 néanmoins avec celle de Guignes dont nous
 parlons plus loin, c'est-à-dire pour. . . . l'an 1027 av. J.-C.
 Couplet dit que le gouvernement chinois dans
 le premier siècle de notre ère, fit faire des
 recherches particulières sur la naissance de
 Bouddha et qu'elles eurent pour résultat d'in-
 diquer la quarante et unième du vingt-huitième
 cycle chinois qui correspond. . . . à l'an 1036 av. J.-C.
 Barthélemy Saint-Hilaire fait remonter la mort
 de Bouddha. à l'an 647 av. J.-C.
 Bonneau, d'après ce même savant, fixe avec une
 certitude presque complète la naissance de
 Bouddha à l'an 622 et sa mort. . . . à l'an 543 av. J.-C.
 Guignes contredit Couplet, et, sur l'autorité de
 quatre historiens chinois assure que Bouddha
 ou Jo, fils de Maya, est né dans le Kaschmir
 vers. l'an 1027 av. J.-C.
 Georgi prétend, d'après les calculs des Thibe-
 tains que Bouddha est né. l'an 959 av. J.-C.
 Kœmpfer, dans son histoire du Japon, prétend
 que le Bouddha Sakia de l'Inde fut un prêtre
 de Memphis qui s'enfuit de l'Egypte à l'épo-
 que de l'invasion de Cambyse et le fait re-
 monter. à l'an 525 av. J.-C.
 Ward place Bouddha dans le sixième siècle
 avant notre ère et dit qu'il y a lieu de présumer
 qu'il était fils ou au moins parent de Mahi-Pati
 dont le grand-père avait détrôné le roi de
 Delhy, ainsi on peut indiquer la date. 600 à 500 av. J.-C.
 Bailly indique, avec hésitation il est vrai, que
 le fait est plus ancien et remonte. . . . à 1031 av. J.-C.
 Les Annales asiatiques de Calcutta de novem-
 bre 1833, disent que le *Bouddha dont la nais-
 sance remonte à l'an 1027 est identique à celui
 dont la mort est placée d'une manière certaine
 à l'an 544. 1027 et à 544 av. J.-C.*
 ET NUNC ERUDIMINI!!!...

VII

A des preuves aussi édifiantes, des esprits opiniâtres répliquent que ces dates, prises dans leur moyenne, se rapprochent plus de la date fixée par Sumangala dans son catéchisme que de celle donnée par le Bhagavata-Gita, par l'inscription de Bouddha-Gaya, etc... et qu'il y a donc lieu de préférer la date indiquée par le grand-prêtre bouddhiste.

Dans sa tentative de propagande nihiliste en occident, Sumangala a en effet compté sur l'appui que lui prête la science officielle d'Europe.

Mais après avoir fait observer combien il est peu sérieux d'appliquer la *méthode des moyennes* à la détermination d'un fait précis de la chronologie, examinons la valeur de cet appui de la science officielle. Les faits que nous allons exposer ne sont évidemment pas de nature à accroître l'autorité des témoignages invoqués ; mais il en sortira un enseignement édifiant pour les personnes qui sont trop portées à confondre l'homme savant qui fait de la *science pour la science* et celui qui fait de la *science pour le service de la théologie*.

Ceci dit, laissons nos maîtres en chronologie produire eux-mêmes au grand jour leurs scrupules à l'endroit de la *vérité scientifique* dont ils se sont inspirés pour fixer ces fameuses dates.

Nous allons, comme toujours, citer textuellement :

« S'il ne s'agissait que d'une ère purement astronomique, on pourrait sans scrupule s'en tenir à dire que le commencement du Koli-Yougo correspond à l'an 3102 ou 3101 avant Jésus-Christ ; mais comme des faits essentiels se rattachent aux diverses périodes de cette ère et qu'à moins de renverser de fond en comble la chronologie vulgaire (celle de la Bible), IL N'EST GUÈRE POSSIBLE D'ADMETTRE dans l'histoire d'un peuple L'EXISTENCE D'UN FAIT QUI REMONTE AU DELA DE L'AN 2300 AVANT JÉSUS-CHRIST. »

« Il semble qu'on ne doit se ranger au sentiment (aux calculs) de M. Legentil QU'EN LES MODIFIANT (textuel), c'est-à-dire EN RAPPROCHANT DE NOUS LA NAISSANCE DU KOLI-YOUGO (1). »

(1) Voulez-vous des idées pures, des idées sublimes sur la religion et la cosmogonie ?... écoutez l'Eglise, ouvrez la Bible... » (*Astron. Ind.*, Guérin, page 219.)

« Le commencement du règne de Yao est fixé à l'an 2359 avant J-C. Cette époque ne cadrerait pas avec celle du déluge universel selon les supputations du texte hébreu de la Bible ; mais elle n'a rien de contraire à la chronologie sacrée selon le texte des Septante ; et la Cour de Rome en autorisa sans difficulté l'adoption. » (*Champollion-Figeac, Chronologie.*)

« L'état actuel de la surface du globe ne remonte pas au delà de l'époque assignée au déluge par les livres saints. » (*Cuvier.*)

Ainsi voilà qui est bien entendu : Chaque fois qu'il s'agit d'établir une date, quels que soient les documents et les éléments positifs qui s'imposent au calculateur, aucun ne peut entrer en ligne de compte, s'il ne s'accorde religieusement avec l'étalon souverain de toute chronologie possible, la Bible. Sumangala qui connaît à fond et peut-être trop bien les *complaisances* de la science officielle européenne, croit pouvoir s'en servir comme d'une arme offensive pour mettre à la raison les *Mlecchas* qui osent l'entraver dans ses desseins. Heureusement que le temps n'est plus où l'incorruptibilité du soleil était article de foi ; aujourd'hui, que nous avons l'habitude de fixer le grand astre débarrassé de ses rayons à l'effet d'en relever les taches, nous sommes devenus plus sceptiques à l'endroit des splendeurs célestes comme à l'égard des splendeurs terrestres.

Aussi, quelle que soit la considération dans laquelle nous tenons

« Le roi indien Prathiztana (la Rasi de Ptolomée, de Strabon et de Plinè) Radji Youdishthirah ne serait-il pas Noé ou tout autre chef des ancêtres du peuple juif?... Youdishthirah ne viendrait-il pas de youda-chthira, c'est-à-dire *Judaica-regio natio*?...!!! » (*Astron. Ind.*, Guérin, page 64.)

« Je publie cette notice (de Visconti), pour mettre un terme au triomphe des incrédules... mon but est de prémunir le public contre les charlataneries des incrédules de profession, qui font le monde plus vieux que ne le fait la chronologie (sacrée de la bible). » (Larcher, *Traduction d'Hérodote*, vol. II.)

« Nous devons éviter de substituer une philosophie hasardeuse à la plus juste et à la plus élevée des philosophies, celle de la Genèse. » (*Expédition en Mésopotamie*, 1851 à 1854, par Fresnel et Oppert.)

« Je démontre qu'aucun monument égyptien n'est réellement antérieur à l'an 2200 avant Jésus-Christ. C'est certainement une très grande antiquité, mais elle n'offre rien de contraire aux traditions sacrées et j'ose même dire qu'elle les confirme sur tous les points.

« Je serais curieux de savoir ce qu'auront à répondre ceux qui ont malicieusement avancé que les études égyptiennes tendent à altérer la croyance dans les documents historiques fournis par les livres de Moïse. » (Champollion-Figeac, lettre du 23 mai 1827, lue par le cardinal Wiseman dans son huitième discours prononcé à Rome.)

« En voilà assez, sans doute, pour dégoûter un esprit bien fait de chercher dans l'astronomie la preuve de l'antiquité des peuples. » (Cuvier.)

« Les découvertes archéologiques les plus récentes sont un hommage perpétuel rendu à la véracité des livres saints. » (Raoul-Rochette.)

« Si nous supposons que le calcul du temps dans la chronologie indienne soit fait par années solaires, ou même lunaires, rien ne peut être plus extravagant en soi ou plus contraire à notre manière de calculer la durée du monde fondée sur une autorité sacrée et infallible. Des savants se sont efforcés de mettre la chronologie indienne un peu mieux d'accord avec l'Ancien Testament, etc.

« Il me paraît très probable que, si nous entendions mieux les principes sur lesquels les ères factices des Indiens ont été formées, nous serions plus en état de concilier leur chronologie AVEC LE VRAI MODE DE CALCULER LE TEMPS FONDÉ SUR L'AUTORITÉ DE L'ANCIEN TESTAMENT. » (*Recherches historiques sur l'Inde ancienne*, par W. Roberston.)

Dulcis in fundo. « Puisque M. Maurice trouve si admirable la science des Brahmes, qu'il aille se joindre à eux pour danser en rond devant l'idole!...

« M. Maurice devait-il oublier, lui, prêtre et ministre du vrai Dieu, qu'il est dit dans l'Écriture : » *Anathème sur le pécheur eût-il plus de cent ans!*... « Ne se souvient-il plus de ces paroles des livres saints : » Si ton frère, ton fils, ta fille, ta femme bien-aimée, ton ami qui est un autre toi-même t'engagent à honorer les idoles... *tu n'auras point pitié d'eux et TU LEUR DONNERAS LA MORT!*... (*Relation*, etc., par l'indianiste Williams Ward. — Serampour dans le Bengala, édit. de 1811.)

nos illustrations de la science, elle ne [nous empêchera pas de proclamer bien haut que leurs complaisances sont d'autant plus répréhensibles, que la source dont celles-ci émanent est mieux placée pour imposer aux masses et exercer une influence directe sur la marche du progrès.

(A suivre.)

Société Atmique.

Nota. — Quelques-uns de nos lecteurs nous ont demandé ce qu'était cette *Société atmique*, qui vient de publier la préface d'un livre important, qu'elle doit faire paraître sur le Somodœvo de Gaotomo. Ce sentiment de curiosité est trop légitime pour ne pas en tenir compte. Voici en quelques lignes l'historique de cette Société :

La Société atmique est contemporaine de la Ligue de l'enseignement ; quand cette dernière essayait ses premiers pas, elle portait déjà le nom d'École du Pôle Nord qu'elle a gardé jusqu'en 1881. Depuis cette époque, la nature de ses études, d'abord assez large puisqu'elle s'occupait à la fois des sciences naturelles et de la philosophie, s'est restreinte à la publication des commentaires du Sômadævo de Gaotomo, précédés de notes astronomiques, de Souryo-Shiddanto, dont la valeur seule suffirait à mettre en lumière la Société dont nous parlons.

Cette Société est composée de spirites de la première heure, amis de la vérité, avant tout, et soucieux de donner au spiritisme moderne un élan vigoureux, en le dégageant de tout ce qui le rend irrationnel et par conséquent inacceptable pour les hommes de science.

Nous faisons des vœux pour que cette Société rende au spiritisme les services qu'elle a la prétention de lui rendre et, à ce titre, nous lui souhaitons tous les succès qu'elle mérite.

LA RÉDACTION.

LE SPIRITISME ET LE PROGRÈS DES IDÉES

DISCOURS PRONONCÉ À BUENOS-AYRES, RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

L'étude du progrès des idées depuis les temps les plus reculés, nous prouve qu'à toutes les époques, les réformateurs des vieilles croyances et des coutumes surannées furent méconnus, ridiculisés, poursuivis par le bras séculier qui ne put arrêter les plaidoiries des hommes énergiques pour les réformes rationnelles.

La raison suffirait seule à nous prouver que cela doit être ainsi, si nous n'avions des preuves historiques à l'appui.

Vous avez vu que les pierres jetées dans un torrent, entraînées par le flot en un point où leur nombre forment une digue, détournent le courant qui est obligé de suivre une nouvelle direction; de même les idées réunies changent le cours des préjugés et modifient les hommes et les choses.

Socrate et d'autres précurseurs du christianisme sont martyrisés et laissent des disciples qui perpétuent leur doctrine et la croyance en une force qui intelligente l'univers. Le Christ est crucifié, ses apôtres persécutés, mais l'humanité arrivée à une époque spéciale de progrès dans un temps relativement court, les peuples qui assistent aux tortures atroces infligées aux premiers chrétiens comme à un spectacle attrayant, n'adoptent pas moins leur croyance. L'humanité d'alors devient en partie chrétienne malgré le culte externe en décadence et les dogmes dont il fut gratifié à son agonie. Le premier christianisme produisit un mouvement intellectuel immense qui modifia les conditions de l'ordre civil, politique, social, et celles de la vie privée. On a pu dire de Jésus qu'il a posé la pierre fondamentale de la civilisation moderne, ce que proclament toutes les écoles. L'égalité et la fraternité, c'est le fait brutal sorti des premières réunions chrétiennes. Les églises d'alors furent de véritables républiques démocratiques.

D'abus en abus, d'humanitaire qu'il était, le christianisme devint une école de sectaires et de hiérarchie sacerdotale, une autocratie qui après avoir préconisé la liberté de conscience en fut la persécutrice; le culte primitif si simple et si sympathique prit la livrée de l'idolâtrie, devint somptueux et théâtral en sacrifiant le fond à la forme. A la raison les sectaires substituèrent le sentiment avec lequel tout est instable.

Etre bon chrétien, ce ne fut plus être vertueux, mais le serviteur très humble des commandements de l'Église. Le clergé permit tout au pécheur. Par l'absolution il s'autorisait d'une interprétation à la lettre des paroles de Jésus pour délier dans le ciel ce qu'il avait délié sur la terre.

Le philosophe armé de la libre pensée, de la raison et de la véritable foi ayant protesté, l'autocratie créa l'inquisition pour ne point absoudre, et par la torture obtenir la confession de péchés imaginaires; ces faits consacrés par l'histoire ne purent arrêter un instant les lutteurs, et leur martyre sanctifia le bon combat contre le fanatisme et l'obéissance aveugle et abrutissante.

Ces lutteurs voulaient ramener la croyance à sa simplicité primitive, et comme Jordano Bruno et Jean Huss, ils furent brûlés

sur les bûchers de l'inquisition fanatique. Rome la catholique voulait régner à sa manière, et sa force réelle ayant pour base l'ignorance, étouffait toute initiative, entravait le mouvement philosophique et les découvertes scientifiques qui pouvaient illuminer les consciences en accentuant le progrès. Au commencement du xv^e siècle, la critique, si faible fut-elle, avait ébranlé les barrières posées par l'intolérance; un génie, *Luther*, la seconda dans cette œuvre, et cependant Luther avait, selon son affirmation, allumé le bûcher où brûla *Erasme* le sage qui avait critiqué quelques cérémonies du culte et condamné le célibat du prêtre; une discussion avait aigri cet ancien catholique et lui fit adopter les idées que Jean Huss avait payé de sa vie.

Poursuivi lui-même, Luther trouva un appui efficace chez quelques prêtres sensés outrés des abus scandaleux du caractère sacré chez quelques prédicateurs, lesquels favorisaient le criminel en lui octroyant le pardon si par son argent il secondait l'Eglise et accourait aux croisades. Ainsi naquit le protestantisme, religion qui prétend être le christianisme primitif et qui, chez les peuples protestants, a développé la civilisation et permis leur prépondérance dans le monde.

La libre pensée, dans ses travaux d'analyse, cherchait le pourquoi de Dieu et de l'immortalité de l'âme, vérités qui contiennent toutes les autres; en étudiant ces questions à la lumière des connaissances naturelles, la libre pensée est devenue positiviste, puis matérialiste, car ne pouvant trouver le pourquoi de l'intelligence et de la vie, elle a tranché la difficulté en prétendant : 1^o que tout est transformation, organisation et désorganisation; 2^o que la matière cérébrale engendre la pensée et le sentiment; 3^o que la mort du corps désorganise la dose de savoir et d'affection de chaque individu et rompt son unité à jamais fondue dans le grand tout matériel; 4^o que de la matière du grand tout découle en définitive l'intelligence, laquelle, *consciente chez l'homme est inconsciente et aveugle dans le grand tout d'où elle émane.*

La jeunesse studieuse est matérialiste malgré cette idée absurde qui n'explique rien; la littérature grossièrement naturaliste est abjecte; la dépravation s'est accentuée sous le frein peu moral de la religion; la société livrée au luxe somptueux cache ainsi la lèpre morale qui la corrompt; l'honneur et la vertu considérés comme la négation du talent laissent la place aux vices raffinés qui rongent l'organisme humain indispensable à la lutte pour la vie; les masses tombées dans les mêmes excès, l'exemple venant de haut, méconnaissent toutes lois et, redoutables, préparent une

révolution sociale sans exemple; le malaise et la gêne ont augmenté et chacun veut le superflu lorsque le nécessaire même ne peut que difficilement se trouver !

Le progrès serait-il un leurre ? les découvertes matérielles qui s'accroissent seraient-elles une cause d'atavisme ;

Ch. Fauvety, l'éminent philosophe a dit : « Il paraît que l'humanité doit tomber dans l'athéisme pour se dépouiller des erreurs religieuses, des fausses notions de Dieu, du principe et de la fin de la vie. »

La chute apparente que représente le matérialisme ne serait-elle que la transition nécessaire à l'avènement du spiritisme ? Avec la foi et le fanatisme scientifique et religieux peut-on observer sagement les phénomènes sur lesquels repose l'inéluctable vérité de la survivance de l'esprit par la réincarnation et de nos rapports avec nos chers disparus ? Hélas ! qui nombrera les médiums brûlés comme sorciers, et il nous suffit de rappeler le supplice de Urbain Grandier martyrisé par le cardinal de Richelieu !

L'incrédulité et le positivisme s'inclineront devant les démonstrations par le fait brutal de l'existence d'un monde peuplé par les Esprits qui vécurent sur la terre et réciproquement. Le spiritisme expliquant ce que c'est que l'esprit, ses perfectionnements successifs et ne le faisant qu'en s'appuyant sur le transformisme et les sciences naturelles, est réellement une science d'observation qui prouve l'existence d'un Dieu impersonnel, âme de l'Univers, à l'aide de faits psychiques, de matérialisations d'esprits, de communications d'outre-tombe dont l'enseignement est proportionné à l'intelligence qui la reçoit.

Ce mode de communications et la transmission de la pensée à distance eussent été lettre morte il y a quatre-vingts ans. Devant les objections faites lors de l'invention du télégraphe et du téléphone, on comprend celles que l'on oppose au mode spirite pourtant si rationnel, objections qui eussent pris des proportions énormes avant que la vapeur eût établi entre les hommes de rapides communications ; parler des communications spirites, c'était se mettre au rang du penseur qui eût osé plaider pour la transmission de la voix humaine à des centaines de kilomètres de distance. Actuellement l'impossible de jadis est le possible d'aujourd'hui. Allan Kardec a pu écrire et trouver des lecteurs en ne craignant point de s'exposer à la moquerie, seule arme dont on s'est servi contre lui et ses adeptes. Après lui, des hommes de sciences renommés tels que Russell Wallace, Zöllner, W. Crookes, Varley, etc., et des centaines avec eux, n'ont point hésité malgré leur haute posi-

tion à affirmer la réalité des phénomènes spirites ; le ridicule dont on a voulu les couvrir s'est émoussé peu à peu et, dans l'avenir, on élèvera des statues pour reconnaître les bienfaits des défenseurs de notre cause.

Humbles spirites qui n'avons pas à jouer notre prestige comme les princes de la science, comment hésiterions-nous lorsqu'ils nous ouvrent la voie ? Propageons notre philosophie avec sagesse et fermeté, sans nous faire illusion car, sans doute, ne verrons-nous pas son triomphe dans cette vie ; nos fils auront peut-être ce bonheur et en attendant, apportons chacun notre grain de sable pour édifier le temple nouveau dans lequel sera rétabli le christianisme avec toute sa pureté ; que ce soit notre ambition et notre mission.

Le spiritisme est un progrès rationnel dans les idées philosophiques et religieuses ; effectué au moment voulu il doit avoir un rôle décisif dans les destinées de notre humanité, ce que nous allons démontrer. Si des philosophes tels que J. J. Rousseau, Barthélemy St-Hilaire, Renan et d'autres ont combattu le christianisme en le confondant avec le catholicisme souillé d'abus, d'erreurs et de crimes, ils ont affirmé la nécessité absolue d'une religion ; chercheurs de vérités, en contribuant à l'extinction de la foi ils ont compris le mal que ferait l'absence d'une religion rationnelle que doit soutenir la bonne philosophie.

Il serait facile de citer les écrits des grands penseurs qui, s'ils ont perdu la foi en soumettant les religions au contrôle du libre examen, ont reconnu en étudiant le cœur humain et les fondements de la vie sociale que la morale, qui est une nécessité, ne peut véritablement exister sans le rationalisme religieux qui élève et reconforte l'esprit. De là, cette contradiction apparente de leurs défenses et de leurs attaques sur le même sujet.

Herbert et Spencer veulent se passer de religion mais ils fondent une Société moralement perfectible sur le matérialisme dont ils sont les propagateurs. Si moins infailibilistes ces auteurs se fussent rappelé que les connaissances humaines n'ont cessé de se répandre et sont encore bien loin des limites qu'elles peuvent atteindre, comme d'autres savants ils eussent étudié les phénomènes de l'ordre spirite pour se convaincre de leur réalité et de leur importance pour l'avenir de l'humanité ; ils se seraient fait cette vérité que le spiritisme peut avec avantage combler les vides que laissent peu à peu les religions mourantes.

Le spiritisme apporte avec lui le christianisme dans toute sa pureté, parce que, Jésus n'a établi ni temples, ni clergé, ni credo pour limiter le progrès des idées ; le credo chrétien est celui-ci :

un architecte de l'univers, ordonnateur et créateur de l'harmonie de toutes choses, qui veut le progrès infini des âmes et de l'humanité; le credo en un Esprit de vérité qui vient aujourd'hui nous expliquer ce qui fut un non-sens pour les hommes de l'époque de Jésus: « J'ai bien des choses à vous dire, disait-il à ses disciples, mais vous ne comprendriez pas; tout sera révélé en son temps. » Jésus laissait aussi échapper ces paroles destinées à servir de trait d'union entre sa prédication et la révélation ou l'enseignement que nous recevons aujourd'hui: « Il est nécessaire de naître, renaître et naître de nouveau pour entrer dans le royaume de mon père qui a beaucoup de demeures. » Les Esprits sans exception nous donnent l'explication de ces paroles et nous assurent qu'étant désincarnés, ils recouvrent le souvenir de leurs existences passées et de l'état intellectuel et moral qu'ils ont acquis par le travail suivi et la volonté; les demeures du père sont les mondes habités ou moins ou plus parfaits que le nôtre, vérités entrevues par les philosophes et les savants qui n'eurent point comme les spirites la preuve qui confirme la théorie.

Charles Bonnet, Humphry-Davy, Jean Raynaud, etc., etc, peuvent être invoqués à l'appui de ce que nous avançons. J. Raynaud écrivait: « De vies en vies, de mondes en mondes, disparaissant de l'un pour apparaître dans l'autre, toujours attiré par les forces attractives au centre de la société qui lui convient, toujours doté d'une force plastique pour se former les organes qui lui sont nécessaires, l'esprit avec plus ou moins de rectitude accomplit les phases de son perfectionnement infini, jusqu'à ce point où il peut obtenir la récompense qu'il a su mériter. »

Le spiritisme en nous prouvant ce que c'est que la réincarnation nous donne l'explication de la justice du Grand Ouvrier, avec la résignation, avec la certitude que le travail est le rachat des fautes passées, qu'il nous fait avancer individuellement et collectivement; le spiritisme proclame bien haut que le but poursuivi est l'unité dans la solidarité humaine, que les âmes incarnées se doivent l'appui mutuel, l'amour et la charité effective et fraternelle.

Cette haute philosophie scientifique et rationnelle peut seule retenir la vague populaire d'autant plus menaçante qu'elle est inconsciente, celle que craignaient les philosophes déjà cités, et qui s'élèvera d'autant plus que le travail excessif sera imposé, l'injustice plus flagrante, la souffrance plus accentuée devant les jouissances du petit nombre.

Avec le spiritisme les classes aisées s'amenderont et voudront un ordre social nouveau mieux en rapport avec leur progrès

spirituel; d'un autre côté l'espérance adoucira la position des classes déshéritées, d'autant mieux que le travail mieux organisé et la certitude d'un avenir plus heureux détruiront toute velléité de protestation armée; les nuages sombres disparaîtront de notre horizon politique et social.

L'école matérialiste veut développer la génération nouvelle exclusivement au point de vue physique et par l'instruction, sans réfléchir que l'immoralité est un obstacle à la réalisation de cet objectif; le spiritisme qui se met en accord avec les vérités scientifiques et s'appuie sur elles, demande aussi ce que veut l'école matérialiste, mais en voulant comme correctif le progrès moral et religieux qui complète l'instruction positive et moralise incontestablement celui qui le pratique. Le triomphe du spiritisme doit être le vœu de l'humanité à laquelle il donnera une félicité qui lui est inconnue. Les adeptes de cette philosophie comprenant combien est grande leur responsabilité spirituelle, voudront la mettre à couvert en employant leur nom, leur obole, leur énergie au bénéfice de l'œuvre si heureusement commencée.

A Buénos-Ayres suivons l'exemple donné par la France et les Etats-Unis, pays où se construisent des édifices pour servir de centre à des études nouvelles et de foyer pour la propagande active de nos doctrines; pour atteindre ce but adressons-nous à l'esprit d'Allan Kardec qui est présent parmi nous et disons-lui :
« Allan Kardec, ô toi, qui as servi d'instrument pour la décou-
« verte d'un nouveau monde, celui des Esprits, humble et bien-
« faisant génie, seconde-nous pour faire aimer ton œuvre im-
« périssable; bientôt l'humanité reconnaissante te considérera
« comme l'un de ses bienfaiteurs. Viens, car tes élèves réunis
« pour honorer ta mémoire au jour anniversaire de ta dernière
« incarnation, te proclament le premier régénérateur du christia-
« nisme auquel tu donnes véritablement toute sa valeur et sa pu-
« reté primitive; Allan Kardce nous te saluons en compagnie
« de tous les novateurs, et nous sommes tes adeptes pleins de
« gratitude et de reconnaissance. » FELIPE SENILLOSA.

Pour copie conforme de ce discours prononcé en espagnol,

Le traducteur : P. RASTOUIL.

ÉCRITURE DIRECTE, PAR EGLINTON

Le journal *Light*, de Londres, ouvre périodiquement ses colonnes à ceux de ses lecteurs qui peuvent avoir quelques faits

particulièrement intéressants à lui communiquer dans le domaine des phénomènes psychiques : C'est à ce titre que son numéro du 2 janvier 1886, contient l'article suivant :

« N'ayant fait aucune étude personnelle des faits sur lesquels se fonde la théorie du spiritualisme moderne, avant le mois de novembre dernier, je n'avais aucune opinion à cet égard et n'aurais pu me prononcer ni pour, ni contre. Je partageais les préjugés du jour, aggravés par les habitudes de réflexion qu'engendre l'étude des sciences dites exactes; ébranlé par la valeur des personnes qui s'étaient ouvertement déclarées en faveur de la théorie, en décembre 1885, je me présentais chez M. Eglinton, en compagnie de trois anciens et intimes amis; nous parlions à ce médium pour la première fois et ne l'avions jamais vu. A première expérience en psychographie je fus plus frappé de ce que je vis comme révélation de puissances dont je n'avais nulle idée, que je ne l'avais été par les phénomènes des sciences de l'ordre physique.

Nos expériences furent conduites avec des précautions minutieuses et une attention soutenue, (et sans vouloir suivre l'exemple du professeur Lankester, lors de l'entrevue devenue célèbre qu'il eut avec M. Slade), munis d'une ardoise double à charnières, toute neuve, achetée pour la circonstance, on nous fit asseoir autour d'une petite table carrée, sans tapis, *en plein jour*; j'examinai la table en la tournant dans tous les sens : c'était un simple meuble ordinaire à quatre pieds, sans tiroir ni cavité secrète, M. Eglinton était assis en face de moi, deux de mes amis à ma droite, l'autre à ma gauche. Ce dernier tenait la main gauche de M. Eglinton qu'il avait étendue sur la table; nos mains se liaient les unes les autres, de gauche à droite, mais celui de mes amis qui était à l'extrême droite plaça ses deux mains sur la main droite de son voisin de gauche.

1^{re} *Expérience* : Prenant une des ardoises neuves de M. Eglinton, ardoise d'école ordinaire, je gravai incognito, dans l'un des angles, deux petites lettres grecques, à peine visibles (cette ardoise est restée en ma possession). Je pris un petit morceau de crayon d'ardoise, enchâssé dans un fragment de bois de cèdre d'un sixième de pouce de longueur, à quatre côtés rectangulaires et deux bouts carrés formant huit angles. J'examinai ces angles et les trouvant parfaits à l'exception d'un seul, je taillai celui-ci ainsi que celui de l'extrémité opposée de manière à avoir six bonnes pointes. Après nous être assurés qu'il n'y avait rien d'écrit sur aucun côté de l'ardoise, j'y mis le fragment de crayon; M. Eglinton prit l'ardoise par un des coins, entre l'index et le pouce de sa

main droite restée libre, et la mit dessous la table, tout près du bord; à sa demande, je posai alors cette question que je n'avais pas préparée d'avance : Dans quelle paroisse sommes-nous? J'examinai attentivement M. Eglinton, mes amis de même, et la table était si petite qu'en étendant mon pied j'arrivai assez près de l'ardoise pour la faire bouger; nous entendîmes écrire et après trois petits coups qui semblaient frapper l'ardoise, M. Eglinton la retira, ayant soin de la tenir horizontalement (afin de ne pas changer la position du crayon qui était dessus) et me la passa à travers la table. Pendant l'expérience il avait tenu l'ardoise par un coin, sa main gauche étant restée sous celle de mon ami; sur la face supérieure de l'ardoise, vers le bord le plus rapproché de moi et par conséquent le plus éloigné de M. Eglinton nous trouvâmes très lisiblement écrit, en lettres tournées contre moi et renversées par rapport au médium, le mot : *Marytebone*, le fragment de crayon touchait à la lettre finale *e*. Je l'examinai et vis que l'un des six coins, que j'avais laissés intacts, était limé visiblement quoique fort peu, un seul mot ayant été écrit. L'ardoise était bien celle que j'avais marquée et par cette expérience, il était démontré que la réponse ne pouvait être préparée à l'avance; la question n'ayant été posée qu'au moment précis de l'expérience Eglinton ne pouvait prévoir ce que je demanderais.

2^{me} *Expérience*. M'étant éloigné de ces messieurs, pour un instant, j'écrivis sur la même ardoise, cette question : « Qui ai-je dernièrement accompagné à Clarton? » Personne ne put voir ce que j'avais tracé car je retournai l'ardoise et la posai à plat sur la table, et plaçai dessus le morceau de crayon; M. Eglinton la prit, la tint comme précédemment et bientôt nous entendîmes écrire; après les trois coups, je lus : *Nous ne savons pas, parce que nous n'avons personne pour nous le dire. Où est Clarton? Un agent invisible donnait la réponse à une question inconnue du médium. Suivant la théorie du docteur Hartmann, la force nerveuse médiumnistique et la lecture de la pensée (ou à défaut la double vue permettant de lire ma question écrite) auraient été mises ici simultanément en jeu.*

3^{me} *Expérience*. Placés comme au début, mes amis intercalèrent dans l'ardoise double qu'ils avaient apportée, trois fragments de crayons dont la mine était bleue pour l'un d'eux, jaune pour le deuxième et rouge pour le troisième. L'ardoise étant fermée, l'un de mes amis demanda à haute voix qu'un certain chiffre fût inscrit en bleu; un autre désigna un chiffre à écrire en jaune; et le troisième en indiqua un à marquer en rouge. *Les nombres désignés*

furent écrits dans l'ardoise fermée, avec les couleurs désirées, et avec cette simple différence, que l'on trouva le chiffre 17 au lieu de 18 qui avait été demandé.

Dans cette expérience il faudrait que la prétendue *force nerveuse médiumnistique* ait eu le pouvoir de distinguer les différentes couleurs dans l'obscurité de l'ardoise double fermée !

4^{me} *Expérience* : Au début de la séance, on avait écrit cette question : *X.. êtes-vous ici?* nous avons reçu cette réponse : *Non, mais il se peut qu'il vienne plus tard.* Je posai une autre question ; deux ardoises propres, de dimensions égales, étaient tenues par M. Eglinton d'un côté, et par mon ami de gauche, à l'angle opposé ; la main gauche du médium s'étendait par-dessus les ardoises sur la main gauche de mon ami qui les tenait ; les ardoises étaient vues en pleine lumière, au niveau de la table, et tout près du bord. Nous entendîmes écrire très rapidement. M. Eglinton ayant, pendant un instant, soulevé sa main gauche qui reposait sur celle de mon ami, le bruit de l'écriture cessa immédiatement. Il replaça sa main et l'on entendit l'écriture recommencer aussitôt ; il renouvela cette expérience deux fois ; il y avait une précision remarquable dans la coïncidence des mouvements de sa main, avec l'arrêt ou la reprise de l'écriture qui se produisait avec une étonnante rapidité ; si nos oreilles n'eussent suffi à nous en faire juges, le peu de temps employé à ce message aurait prouvé qu'il en était bien ainsi. Les trois coups entendus, je pris les ardoises qui n'avaient pas cessé d'être sous nos yeux ; celle de dessous était couverte d'écriture et nous remarquâmes tout particulièrement, que le fragment de crayon se trouvait à la fin du dernier mot, circonstance sur laquelle j'attirai l'attention de mes collègues. L'écriture, commencée au haut de l'ardoise se continuait jusqu'en bas et se terminait par une ligne sur le côté. C'était une réponse à la question posée précédemment au sujet de *X..* provenait de *X..* lui-même.

Dans l'une des expériences avec notre ardoise double placée sur la table, le bruit de l'écriture provenait évidemment de l'intérieur, M. Eglinton la tenant par l'un des coins, mon ami par l'autre ; la fraude était tout à fait impossible. J'ai eu l'occasion de voir les plus merveilleux tours de prestidigitation et d'escamotage, aucun n'avait de rapports avec les phénomènes que je viens de décrire, et ils sont tout autres. Quel est l'escamoteur qui nous permettrait de faire l'inspection de ses appareils, pendant qu'il resterait tranquillement sur sa chaise, jusqu'à ce que nous ayons terminé notre examen ? Quel est celui qui nous autoriserait à

prendre contre ses supercheries toutes les précautions convenables et n'utiliserait d'autres appareils que les nôtres? Il n'y a pas eu chez Eglinton l'ombre de prestidigitation; le médium restait immobile, on lui tenait les mains pendant que l'écriture se produisait avec une extrême rapidité.

Je me suis borné, dans ma narration, à citer les faits de réponses intelligentes à des questions écrites dans des conditions anormales, car, quant à l'identité de l'individu qui disait se communiquer à nous, nous n'en avons pas reçu de preuve absolue. Toutefois, dans le message qui était sensé venir de X., les prénoms de trois d'entre nous furent donnés correctement, ou abrégés, et *l'un de ces noms fut écrit avec l'expression familière que X. avait l'habitude d'employer lorsqu'il était en vie*, comme un étranger ne l'aurait vraisemblablement pu faire, à supposer qu'il eût connu ce nom.

C'est avec intention que je donne ces détails circonstanciés, car ces faits sont si extraordinaires, si difficiles à admettre, qu'il y a, relativement, peu de personnes qui aient l'occasion de les constater; il est à désirer que les privilégiées fassent profiter le public de leurs expériences et leur en donnent le récit minutieux. Il faut, pour établir une vérité, accumuler les attestations de bonne foi, avec indépendance et précision, jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de nier l'évidence. Je ne puis me ranger à l'opinion de ceux qui prétendent que l'expérience personnelle est seule capable de porter dans l'esprit la conviction sur la réalité et l'authenticité de ces phénomènes; je crois, au contraire, que dans un avenir peu éloigné, ces faits seront positivement constatés et admis par la généralité des penseurs, et jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, il sera difficile de faire avancer la question, et d'avoir la solution du problème. Le D^r von Hartmann lui-même, assied tout l'échafaudage de sa théorie sur une base qui pourrait bien s'écrouler en un instant. Il ne peut pas, dit-il, se porter garant des faits sur lesquels sa théorie s'appuie. Pour apporter ma part de concours à la cause qui me paraît être l'expression de la vérité, je vous envoie ces lignes signées de mon nom et de mon adresse.

3, Endsleigh gardens N.. W. Geo. S. Carr. M. A. (Cantab).

J'affirme l'exactitude des détails ci-dessus, ayant été avec M. Carr, l'un des témoins des faits rapportés.

5, Roctory-grove, Clapain, S. W. Leiceister Sainsbury.

UN MOT SUR ALLAN KARDEC ET ROUSTAING

Les lecteurs de la *Revue* voudront bien me permettre quelques observations en réponse à M. Guillet. L'incident est clos, mais je ne puis rester sous cette imputation que je cherche à *dérouter l'esprit du lecteur* en ne voulant pas qu'Allan Kardec et Roustaing soient d'accord parce que j'ai mon *système à moi*. Je n'ai pas inventé, mais constaté, le désaccord des deux initiateurs du spiritisme. Dans le numéro du 15 décembre 1885 j'ai dit : Allan Kardec et Roustaing diffèrent sur deux points, la nature du corps de Jésus et les causes et le but de l'incarnation matérielle des esprits. Or, voici mes preuves et l'on ne m'accusera pas d'avoir *mal lu*. La question de savoir si Jésus était un *agénère*, si lors de son existence terrestre, il n'aurait point revêtu de corps charnel, mais seulement un corps fluïdique, avait été, il est vrai, réservée dans le numéro de juin 1866 de la *Revue*, mais elle a été examinée à fond à la fin du chapitre 15 de la *Genèse*, pages 391, 392, 394, de la 2^e à la 8^e édition, et voici les conclusions de cette discussion approfondie dans laquelle les arguments pour et contre ont été impartialement exposés : « Jésus a donc eu, comme tout le monde, un corps charnel et un corps fluïdique, ce qu'attestent les phénomènes matériels et les phénomènes psychiques qui ont signalé sa vie. » Je prie les lecteurs de vérifier l'exactitude de la citation, et de juger ensuite si Roustaing qui soutient et cherche à prouver que Jésus n'a eu qu'un corps fluïdique est d'accord sur ce point avec Allan Kardec.

Je vois, en relisant l'article du 15 janvier, au milieu de la page 51, que mon honorable contradicteur me reproche d'avoir attribué faussement à Allan Kardec une objection faite par Roustaing au nom des *palingénistes*, et de chercher à faire croire que la réfutation un peu vive des évangélistes vise l'auteur du *Livre des esprits*. Si cela était, j'aurais commis une vilaine action, indigne d'un écrivain qui se respecte. Mais qu'on veuille bien considérer que cette objection, transcrite en petits caractères, aux pages 204, 206 et 207 du 1^{er} volume des « *Évangiles expliqués* », est bien d'Allan Kardec. Si on se donne la peine de consulter le numéro de la *Revue spirite* de juin 1863, on la trouvera tout au long au dernier paragraphe de la page 166, et au premier de la page 167 d'où Roustaing la reproduite *textuellement*; c'est donc bien à Allan Kardec, comme je l'ai soutenu que s'adresse la réponse des évangélistes. Donc il reste établi que l'auteur du *Livre des esprits* diffère d'opinion avec Roustaing sur le point de savoir si l'incar-

nation matérielle est *toujours* imposée à l'esprit comme expiation, ou seulement comme une épreuve et un moyen d'avancement.

Il est vrai que, dans l'article bibliographique de juin 1866, Allan Kardec dit que les *Evangelies expliqués* ne sont en aucun point en contradiction avec la doctrine du *Livre des esprits*, mais n'est-il pas possible qu'Allan Kardec, voyant dans le livre de Roustaing, une œuvre sérieuse et pouvant aider à la consolidation du spiritisme naissant, ait glissé sur les divergences afin de ne pas jeter le désarroi dans le camp spirite ? C'est à ce même sentiment qu'aura obéi Roustaing lorsqu'il s'est abstenu de nommer Allan Kardec tout en réfutant celle de ses propositions qu'il croyait erronées.

Je ne dirai qu'un mot en terminant de la théorie de mes guides autour de laquelle je suis loin de vouloir faire la réclame. Je cherche la vérité *de bonne foi* et, quoi qu'on en dise, *sans idées préconçues*. L'hypothèse de la chute originelle et de l'expiation de l'esprit dans l'incarnation humaine matérielle me paraît rationnelle, mais je la crois incomplète. Il y a si peu de différence au point de vue de l'intelligence, de la moralité et de la *conscience* entre les races humaines primitives et les animaux supérieurs, qu'il me paraît *improbable* que les premières soient animées par des esprits dégradés en expiation, et les seconds par des âmes encore jeunes en voie d'évolution et d'individualisation. Le problème n'ayant pas été résolu par le Maître de la doctrine, je crois qu'il est digne de fixer l'attention des chercheurs spirites, et ne mérite pas d'être repoussé par une sorte de question préalable.

CÉPHAS.

Nota : L'incident était clos, et cependant nous avons donné l'hospitalité à une rectification de M. Céphas qui se trouvait atteint dans son caractère d'écrivain. Les deux honorables et estimables adversaires voudront bien cette fois ne plus engager de polémique à ce sujet.

LA MUSE IRRITÉE ⁽¹⁾

Nous avons recommandé plusieurs fois à nos lecteurs la *Muse irritée*, ouvrage éminemment spirite, dont les vers énergiques vengent la morale outragée, et que chacun d'eux devrait avoir dans sa bibliothèque.

(1) Volume in-12; prix : 3 francs.

Que de choses on pourrait citer dans ce volume ! Après avoir flétri comme il le mérite le matérialisme abject qui, non content de blasphémer Dieu, cherche encore à couvrir de boue toute noble aspiration humaine, l'auteur demande à nos doctrines de régénérer la société. Le poète en lui est toujours doublé du philosophe.

Citons aujourd'hui quelques vers de *la Muse irritée* qui expliquent par la pluralité des existences les admirables conceptions du génie :

Non, tout ne peut finir alors que tout commence.
Que serait le bienfait d'une courte existence

Soumise à tant de maux,
Si l'avenir, barré par la mort insensée,
Enfermait dans la tombe une auguste pensée,
Arrêtant tout à coup les plus nobles travaux ?

Dieu n'existerait pas si l'homme misérable
Frappé par un décret sinistre, épouvantable,
Roulait plaintif dans le chaos ;
Et notre humanité marchant à la lumière
N'aurait qu'à s'embourber et rester dans l'ornière
Si sa mort devait être un éternel repos !

Nous croyons au retour des esprits sur la terre ;
Votre tâche, ô grands cœurs ! ne cesse de leur plaire ;
Ils reviendront, les hauts penseurs,
Redorer de rayons l'étape de la vie
Et formuler des lois que la terre ravie
Acclame en chassant ses erreurs !

Les hommes de génie ont acquis leur puissance
En travaillant, jadis, dans une autre existence.
Leur souvenir fait leur savoir.
Ils ne s'arrêtent pas aux notions premières ;
Leur esprit en travail découvre des lumières
Que sans eux nul ne pourrait voir.

Les croyez-vous formés d'une argile choisie ?
Non : leur travail puissant, science ou poésie,
Ils le faisaient avant de paraître ici-bas ;
Ils viennent révéler les plus sublimes choses,
Mais de tous les effets s'ils connaissent les causes
C'est qu'ils étudiaient quand nous ne vivions pas !

LE FAUTEUIL VERT DU GRAND-PÈRE

Les âmes des morts se révèlent aux humains. — C'était en 1874. J'avais dix-sept ans. Interne dans un pensionnat de Paris, j'y terminais mes études dans l'intention d'entrer dans le commerce.

Un soir, que j'étais arrivé à la maison pour passer, auprès de ma famille, un congé de quelques jours, je venais de me coucher. J'occupais alors une petite chambre voisine de celle de ma mère et, ce soir-là, ma mère bien-aimée, après m'avoir embrassé, m'avait laissé seul pour aller vaquer à ses occupations à l'autre bout de l'appartement.

La porte de communication restant ouverte laissait pénétrer dans ma chambre la lumière de la lampe qui avait été placée sur une table de la pièce voisine. J'étais donc dans mon lit, réfléchissant aux mille choses de mon âge, combinant déjà nombre de parties pour les grandes vacances qui approchaient lorsque, tout à coup, un soupir, un râle, dirais-je plutôt, partant de la chambre de ma mère se fit entendre.

J'abandonnai le sujet de mes pensées, et prêtant plus attentivement l'oreille, je m'écriai : « Qui est là ? » Deux soupirs beaucoup plus forts me répondirent. Cette fois, je ne m'étais pas trompé, quelqu'un était là sur le petit fauteuil du grand-père, mais qui ? ...

Je saute en bas de mon lit et je cours à la chambre que la lampe éclairait vivement. Mon regard tombe aussitôt sur le fauteuil, mais à peine y était-il fixé, que les mêmes soupirs se firent entendre ; je ne doutais plus : c'était l'âme de mon grand-père qui venait me voir. Il était là, je le devinais, je le voyais.

Saisi d'épouvante, je n'osais avancer. Les soupirs avaient cessé, mais les yeux attachés sur le fauteuil, je ne pouvais en détourner ma vue.

Au bout de quelques minutes, je regagnai mon lit avec peine, je m'y laissai tomber et, dans une suprême invocation, j'adressai mes plus vives tendresses à celui qui venait ainsi de se révéler à moi.

Je dois vous dire, chers frères et sœurs, que J'avais perdu mon grand-père quatre ans auparavant. Le fauteuil sur lequel il venait de se révéler à son petit-fils, avait été, pendant toute sa vie terrestre, son siège de prédilection ; c'était dans ce fauteuil qu'il avait passé les longs jours de sa maladie, et ma mère le conservait comme le plus cher souvenir de son père.

A dater de ce jour béni, mon existence changea complètement. Il me semblait qu'un voile épais avait obscurci ma vue jusqu'à cette époque. Je remerciai l'Être suprême et je m'attachai, dès lors, à m'améliorer pour la grande vie future, en aimant de tout mon cœur l'humanité.

La nature me semblait plus belle et Dieu plus grand.

O grand-père chéri ! que de conseils ne m'as-tu pas donnés dans

nos longs entretiens de chaque jour et, à l'heure où j'écris ces lignes, n'es-tu pas là, à mes côtés, dictant, pour ainsi dire, ce que ma plume transmet sur ce papier.

Frères et sœurs bien-aimés, ô vous tous qui me comprenez, dites, dites bien, à ceux qui rient de nous, que le fauteuil vert du grand-père vous a donné ce jour-là un nouveau frère spirite.

Un spirite qui n'a pas le droit de se nommer : L. D.

LES AIMANTS COMPLIQUÉS

Une nouvelle découverte fait des merveilles en Angleterre; j'ai pu l'apprécier dans la guérison et le soulagement des maladies les plus rebelles. J'avais lu dans un journal scientifique que des cures merveilleuses étaient faites par le docteur Parke, avec des aimants compliqués placés sur le siège du mal. Ce docteur, philanthrope, allait de maison en maison, y laissant ses aimants composés et, trop vieux, ne voulant pas en faire une spéculation, il en donna le secret à ses deux frères qui constatèrent leurs propriétés curatives. Ces derniers prirent un brevet, les livrèrent au public à des prix très modérés, en les appelant : *Sachets d'aimants compliqués*. En plaçant un sachet sur la partie malade, le souffrant sent un bien presque immédiat; la propriété de ces aimants est de renouveler le sang et donner du ton, des forces nouvelles à tout le système.

Je fis venir plusieurs sachets pour les appliquer à mes malades; un monsieur très souffrant qui avait une grande faiblesse des yeux, en plaça un petit sur chaque tempe, et le bienfait fut presque instantané; il en plaça un autre sur les reins, ce qui enleva la douleur aiguë dont il était affligé depuis plusieurs jours. Un monsieur très souffrant, que je magnétise de temps à autre, avait une douleur fixée au cœur, un sachet lui enleva la douleur en très peu de temps. Une dame avait des maux de reins et des douleurs dans les genoux, j'en appliquai deux sur chaque genou, et des six autres sachets je fis une ceinture; quelques jours d'application donnèrent les plus heureux résultats. Une autre en prit deux pour une paralysie, et cela lui procura un soulagement immédiat. De même, pour une paralysie faciale et un rhumatisme aigu qui furent atténués aussitôt.

J'ai en ce moment dix autres malades auxquels j'en ai procuré, mais l'application est chose trop récente pour connaître les résultats. Je vois là une bien belle découverte, qui peut rendre de grands services à l'humanité souffrante?

Dans mille circonstances un malade ne peut se faire magnétiser : ou le magnétiseur n'a pas le temps, où le malade ne peut s'adresser à un magnétiseur de profession et payer un traitement quelquefois très long, tandis qu'avec un simple sachet il peut se guérir lui-même.

Ces sachets s'attachent par un fil sur la partie malade, et peuvent être changés de place, à volonté; ils donnent un fluide doux et constant. Il y a donc un courant continu, et les lecteurs de la *Revue* qui ne peuvent suivre un traitement magnétique, peuvent essayer de ces aimants-complicés. M. Didier, rue du Mont-d'Or, boulevard des Batignolles, à Paris, sera heureux de les leur procurer.

A. J. DIDIER.

Les filles de M. Didier, en nous apportant la nouvelle de la mort de leur père, nous ont demandé l'insertion de son article. M. Adolphe Didier est décédé le 24 janvier 1886, à l'âge de 58 ans; ce magnétiseur renommé très connu en Angleterre et frère du célèbre Alexis Didier, était venu en France, où il avait établi son centre d'action; spirite convaincu, bon conférencier, homme doux et actif, honnête, M. A-J. Didier laisse un souvenir durable dans l'esprit de tous ceux qui ont pu le connaître et le bien apprécier. Donnons une bonne pensée à ce très galant homme, à ce parfait gentleman.

DE LA PEINE DU TALION

Il a été dit dans le premier volume des *Vies mystérieuses*, que Dieu ne se venge pas lui-même et ne punit pas les hommes; le retard apporté à la publication du second volume que l'on réclame de tous côtés à l'auteur avec la plus vive instance, tient à son état de santé qui ne lui permet pas, depuis quelque temps déjà, de revoir les nombreux matériaux qui doivent être collationnés pour être mis entre les mains des hommes de métier. En attendant, la *Revue* donne les deux communications suivantes tirées du manuscrit dont sortira le deuxième volume des *Vies mystérieuses* :

Demande. — La peine du talion est-elle une loi naturelle venant de l'état d'être des choses? puisque Dieu, dans son immense bonté ne peut descendre à se venger lui-même ou à punir les hommes, nous inclinons à penser que c'est une loi d'équilibre entre le bien et le mal.

Réponse. — Il est certain, mon cher fils et ami, il est certain que le Dieu suprême ne se venge pas; mais il a établi dans l'homme

le *sens intime*, la *conscience* qui est le guide de l'homme, son juge, et sa récompense à la fois. La conscience non écoutée par le méchant le punit dès ce monde même et lui cause de véritables tortures intérieures ; ceci est la punition intime, ce n'est point la peine du talion. Cette peine est la conséquence naturelle, logique, inévitable de toute action ; elle est l'extension et comme le dédoublement de tout ce qui se fait. Tout geste de vos mains, toute parole de vos lèvres, toute pensée ou désir de vos cœurs frappant l'éther y produisent des ondulations qui s'étendent à l'infini. Elles créent suivant leur nature les choses que vous avez faites, ou voulues, ou désirées, et dont vous êtes par cela même l'auteur et le répondant ; les pensées de votre intelligence, les sentiments de votre cœur ont, sur l'élément fluidique spirituel le même résultat, le même effet. Ils créent à l'infini et de proche en proche des pensées, des volontés, des sentiments, qui animés de la vie de votre esprit, agissent comme vos propres pensées et vouloirs ont agi primitivement en vous. Ces créations dont vous êtes l'auteur, reviennent à vous par le principe d'affinité de substance, après une évolution dont la durée ne peut être fixée, car elle a pour base la force première qui les a projetées, qui les a créées, en un mot la violence ou la faiblesse de leur force initiale. Il est des conséquences qui ne reviennent vers leur cause que dans la vie suivante ; d'autres reviennent très promptement. Cela tient à des conditions de vitesse de l'élément qui les apporte.

Tu dis une chose qui n'est pas exacte : *Dieu, dans sa bonté immense, ne peut punir !* « Dieu punit, autrement il ne serait pas juste ; il punit non point à la façon du père de famille qui châtie lui-même son enfant, mais par les lois qu'il a établies et qui sont la conséquence, le résultat de ses œuvres : l'homme débauché et gourmand est puni par les maladies terribles qu'il fait naître dans son corps. Dieu le punit par là, et c'est bien Dieu qui le punit, car c'est lui qui, ayant formé l'organisation de l'homme pour un but droit et honnête, laisse la maladie envahir ce corps qui dévie de sa route. C'est en cela qu'agit la *punition divine*. Mais, en dehors de ces châtiments tout logiques et naturels, dus à la violation visible des préceptes de la sagesse, il en est d'autres, dus à des circonstances, à des événements visiblement amenés pour cette fin, et amenés si clairement, qu'avec un peu de réflexion l'homme verrait la force intelligente, l'intervention volontaire d'êtres plus hauts, d'esprits chargés d'accomplir un acte de justice, des justiciers invisibles. En cela il y a providence ; peut-être des envoyés célestes ont-ils pour emploi de diriger, de châtier, de retarder les évolutions de

l'éther, porteur des pensées, des actes, des paroles dont le retentissement, la répercussion, l'écho, arrive à son but ; peut-être ces ondulations sont-elles pressées ou ajournées suivant certaines conditions dans un but inconnu ; toujours est-il, que ces lois de répercussion, qu'elles s'exercent pour le bien ou le mal, pour la récompense, la miséricorde, ou le châtement sans pitié, sont toujours dirigées par des êtres spirituels. Dieu est juste, mon cher fils et ami, il est juste parce qu'il est bon. Ce ne serait pas être bon que de confondre dans une même tendresse l'homme vertueux et l'homme coupable. Mais garde ta croyance, chéris ton Dieu : c'est l'amour divin qui forme, sur la terre, le premier marche-pied des cieux.

Question. — En vertu de quelle loi les créations faites par les paroles, les actes des hommes reviennent-elles à leur point de départ après une évolution plus ou moins longue ?

Reponse. — Vous pouvez ajouter : et les volontés, car la volonté est un puissant créateur.

La loi qui fait revenir l'évolution de ces actes vers leur auteur, c'est l'attraction qu'exerce l'affinité, la parité de substance. Chaque être, outre qu'il est doué d'un organisme différent, d'un extérieur différent, d'une intelligence différente, est possesseur d'un fluide différent de tous les autres fluides, quoique possédant les mêmes propriétés. Ce qu'il a créé hors de lui y revient forcément, fatalement comme la pierre lancée en l'air retombe à terre. Ce qui a été créé, voulu au dedans, et projeté dehors par la pensée, exécuté par la parole ou par l'action, revient à son auteur, augmenté de l'élan, de la force d'évolution acquise, et conséquemment revient aggravé, alourdi, étendu, approfondi plus qu'au départ. Dans l'Ancien Testament vous avez ce témoignage par ces mots répétés en plusieurs endroits : « Il a menacé, et moi je le frapperai ; il a frappé, eh bien ! je l'assommerai, je le réduirai en esclavage. » Une chose bonne encore à vous expliquer à propos de cette peine du talion, c'est ce qui est relatif à la malédiction lancée par le Seigneur (Ancien Testament) sur la descendance du coupable : Je le poursuivrai, dit le Seigneur, je le châtierai dans ses enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération. »

Cette malédiction a été prise à la lettre et a motivé d'abord l'avilissement et la persécution des familles des coupables, et des condamnés et ensuite la détestable institution et la légitimation, en quelque sorte de l'esclavage : eh bien ! cette malédiction était, tout simplement, l'effet de la peine du talion sur des individus qui renaissaient plusieurs fois dans la même famille pour la subir. Ils

renaissaient fils de leurs fils, et ainsi la parole de Dieu trouvait son accomplissement par la loi des réincarnations.

C'est une chose regrettable que Moïse, qui connaissait les fausses interprétations de la loi qu'il promulgait, n'ait jamais parlé de la réincarnation qui simplifiait tout et donnait raison aux textes obscurs et souvent inexplicables auxquels il ordonnait d'obéir. Mais, sans doute, son peuple ne pouvait porter ces choses. Jésus lui-même ne s'ouvrit pas entièrement là-dessus, il en fit une partie de ses enseignements particuliers et secrets à ses apôtres ; elle fut tenue secrète et si bien gardée qu'on la perdit ou qu'on la méconnut. Cependant on la trouve dans les psaumes de David, dans le Cantique de la Vierge et aussi dans le livre de Job. Adieu amis.

NÉCROLOGIE

M. Joseph Denis, notre F. E. S., s'est désincarné le 18 courant, à l'âge de 72 ans ; l'enterrement a été civil et tous les spirites de Tours y assistaient. Voici la lettre de faire part :

Naitre, mourir, renaître encore et progresser sans cesse, telle est la loi.

ALLAN KARDEC.

Les morts ne sont pas les absents, ce sont les invisibles.

VICTOR HUGO.

DÉCLARATION. — La famille du défunt, conformément à ses volontés, déclare que si JOSEPH DENIS a tenu à être inhumé civilement, sans le concours d'aucun prêtre salarié, ce n'est pas comme une manifestation d'athéisme, comme un acte antireligieux, mais parce qu'il puisait ses croyances dans sa conscience libre, éclairée, en dehors des prescriptions de tout culte matériel.

J. DENIS croit en Dieu, principe souverain et régulateur de la vie universelle. Il croit à la continuation de l'existence après la mort, aux vies successives que l'esprit parcourt comme autant de degrés pour s'élever vers l'Éternelle Lumière. Il croit au Progrès infini, à la Justice, à la Solidarité des Êtres. C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il est entré dans la nouvelle vie.

M. Léon DENIS a fait deux belles prières sur la tombe de son père, et M. le capitaine Armand a adressé de touchantes paroles d'adieu à son ami M. JOSEPH DENIS, le modèle des braves gens.

M. Dorotte, de Seignelay, nous écrit ce qui suit : Nous avons

eu à Seignelay les décès de M. et Mme BLIARD, le 15 septembre et 19 novembre 1885; les funérailles ont été purement civiles et spirites. Ces chers désincarnés n'avaient pas de parents ici, et nos S. E. Spiritisme les ont remplacés; en les veillant tour à tour elles ont prêché d'exemple. Dégagés de la matière, ces esprits ont été reçus par leurs enfants qui les avaient précédés dans la patrie où vivent les âmes, et néanmoins une pensée de solidarité de la part de nos frères de Paris aidera ces chers amis à progresser rapidement; déjà ils viennent à nos réunions pour s'instruire et par les organes d'un médium, ils s'incorporent et nous prouvent leur présence; ils nous indiquent nettement quelle est leur position dans l'échelle spirite.

Mme VANDERSIPPE-FAUVEZ, spirite de la première heure, est décédée à l'âge de 70 ans.

La *Revue* du 1^{er} mars contiendra un article nécrologique à ce sujet.

M. Bernard Lefèvre-Malet et sa dame nous annoncent le décès de leur fils, M. Eugène Lefèvre, décédé à Roubaix, le 10 décembre 1885, à l'âge de quarante-trois ans. M. E. Lefèvre, pharmacien de première classe, était un homme très instruit et plein de dignité, et nous devons la meilleure de nos pensées au fils, et au frère de spirites éclairés et dévoués tels que MM. B. Lefèvre-Malet, A. Lefèvre-Lelong et leurs familles si résolument défenseurs de nos doctrines. Notre philosophie, si consolante, les trouvera forts devant cette séparation, nous en avons la certitude.

ŒUVRES SPIRITES

M. Saintot, président de la société de secours mutuel, *la Solidarité spirite*, nous prie de remercier la personne anonyme qui, le 26 janvier, lui a envoyé un coupon de rente au porteur de 20 francs pour les pauvres de cette Société.

MANUEL DU SPIRITISME. — M^{me} Lucie Grange nous a fait la gracieuseté de l'envoi de sa brochure nouvelle, qui porte le titre qui précède; ce petit livre instructif et consolateur, un in-18 Jésus de 60 pages, bien pensé, nettement écrit, sera lu avec intérêt. — Un exemplaire : 30 centimes; — 12 exemplaires : 3 francs; — 24 exemplaires : 5 fr. 50.

Le Gérant : H. JOLY.